



FEDECHIMIE

Fédération Nationale des Travailleurs des industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuirs et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FÉDÉCHIMIE

N° 161 CIRCULAIRE CAOUTCHOUC Le 09 Juin 2023

SALAIRES REUNION DU 08 JUIN 2023

Il y avait à l'ordre du jour de la réunion du 8 juin 2023, la négociation d'un accord sur la revalorisation des minima de la branche suite à la hausse du SMIC de +2,2% au 1^{er} mai.

En préambule de cette réunion, et se référant au mail de la CFDT pour une demande d'ouverture d'une négociation après la promulgation le 14 avril de la loi sur la réforme des retraites et notamment sur son article 17 qui précise que les branches professionnelles doivent engager dans les deux mois suivants la promulgation, une négociation en vue d'aboutir à l'établissement des listes de métiers particulièrement exposés aux facteurs de risques professionnels, FO a rappelé sa déclaration envoyée par mail :

« Alors que nous continuons à combattre cette profonde injustice qu'est la réforme des retraites, pour la FEDECHIMIE FO il n'est pas question d'engager quelque négociation contenue dans la loi, fût-elle imposée par un calendrier.

Par respect aux centaines de milliers de grévistes et manifestants et aux incalculables pertes de salaires, par respect du combat mené, par respect du mandat qui nous est confié, nous n'accorderons aucune dérogation et nous ne participerons à aucune mascarade de négociation imposée par cette loi.

Par conséquent nous laissons chacun prendre ses responsabilités et confirmons que FO ne participera pas à cette ouverture de négociation.

Nous ne sommes pas opposés à la réouverture d'une négociation sur le sujet de la pénibilité avec une réelle volonté de négociation et pas simplement la volonté de faire avaler une loi que nous ne voulons pas. ».

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUE - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90 -

Email : secretariat@fedechimie-fo.fr - <http://www.fedechimie-fo.fr>

Après un tour de table qui a vu le refus de la CGT et de SUD mais l'aval de la CFDT et de la CFE/CGC, la réponse de la chambre patronale fut de nous dire que si cette négociation était engagée, elle permettrait aux entreprises de bénéficier des subsides de l'état pour prévenir la pénibilité.

Ceci reviendrait, une nouvelle fois, à signer un chèque en blanc aux entreprises mais sans avoir aucune certitude que la réparation, que nous revendiquons depuis des années, soit à l'ordre du jour de cet accord.

Après cette « mise en bouche », le porte-parole de la chambre patronale a déclaré ouverte la négociation salariale. A ce sujet, notons que pour une fois lorsque nous parlons salaires, il y avait autour de la table un représentant de la société Hutchinson et un de Michelin.

Pour donner suite à la question de la chambre patronale sur la façon de procéder, le porte-parole de la délégation FO a répondu que les OS attendaient la proposition de la chambre patronale en espérant que celle-ci ne serait pas une « mise à niveau » du 1^{er} coefficient afin que celui-ci ne soit plus dépassé par le SMIC.

La réponse des patrons fut d'un niveau jamais atteint, en proposant une hausse du coefficient 130 à 50 centimes au-dessus du SMIC.

Après ce dénigrement des salariés de la branche qui subissent encore et encore l'inflation galopante, la délégation FO a décidé de quitter la table de cette pseudo négociation.

La prochaine réunion, programmée le 14 juin prochain, portera sur les classifications et sur l'éventuelle ouverture de la négociation sur la liste des métiers exposés aux facteurs de risques à laquelle FO n'adhérera pas.